



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ONF Pays de la Loire

Février 2022

CES CYPRÈS QUI EMPÊCHENT LA DUNE GRISE DE S'EXPRIMER PLEINEMENT... FORÊT DOMANIALE DU PAYS DE MONTS (VENDÉE)

Dans le cadre de la Mission d'Intérêt Général (MIG) Dunes, confiée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, et ici, en forêt domaniale du Pays de Monts, dans le cadre du programme « Territoires engagés pour la nature » (Action 8 concernée ici) porté par la Communauté de Communes Océans Marais de Monts, l'ONF a fait de la préservation du milieu dunaire une priorité. Depuis quelques années, l'ONF veille sur ce milieu en abattant progressivement de vastes rideaux brise-vents composés de cyprès de Lambert (*Cupressus macrocarpa*). Plantés majoritairement au milieu du siècle dernier, ces brise-vents nuisent à la dune grise, un habitat prioritaire Natura 2000 protégé à l'échelle européenne.

Cet hiver, l'ONF intervient en ce sens sur les communes de Saint-Jean-de-Monts (en parcelle 54, au lieu-dit « Le Petit Sochard ») et Barre-de-Monts (en parcelle 37). Des opérations similaires avaient été menées en 2018 et en 2019 sur le massif, sur la commune de Notre-Dame-de-Monts, mais aussi sur les dunes de l'Île de Noirmoutier ou encore d'Olonne.



DES MÉTHODES DE GESTION PLUS DOUCES...

Historiquement, les cyprès ont été introduits par l'homme sur le littoral vendéen afin d'offrir une protection face aux vents et aux embruns marins. L'objectif était de protéger le futur des forêts de pins maritimes ou encore de favoriser le développement d'activités agricoles en arrière-dunes. Plusieurs années d'inventaires naturalistes ont permis de montrer que les dunes grises sur lesquelles sont plantés les cyprès voient leur cortège floristique perturbé et réduit. **L'ONF observe également une érosion de la biodiversité à proximité de ces rideaux.** Or, les dunes grises étant un habitat naturel protégé et classée Natura 2000, l'ONF s'efforce de les conserver, les restaurer et les favoriser.



En coupant les cyprès, les forestiers cherchent à restaurer cet habitat rare en lui redonnant un caractère ras, et dépourvu de grands arbres. En reconnectant l'arrière-dune aux contraintes marines, ils laisseront ainsi le milieu se réorganiser pour retrouver l'enchaînement naturel dunaire (voir schéma dunaire ci-dessous) : dunes mobiles, dunes de transition, dunes grises, dunes boisées. Cet enchaînement de milieux et les espèces qui les composent sont perturbés par la présence de cyprès qui généralement avaient été plantés en plein milieu de la dune grise. Certains, avec l'érosion marine, se retrouvent même en pleine dune blanche.

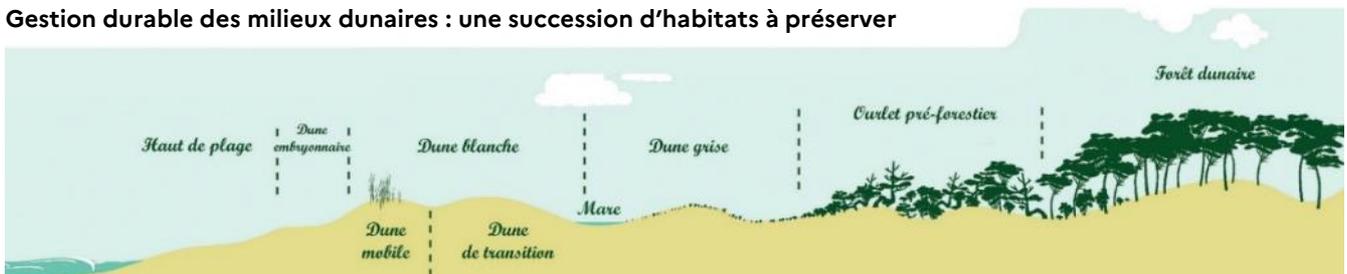
LA DUNE GRISE, UN MILIEU FRAGILE PROTÉGÉ A L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

La dune grise est un habitat Natura 2000 prioritaire, c'est-à-dire un milieu naturel protégé au niveau européen. Il s'agit de l'espace qui se trouve entre les dunes blanches proches de la plage et la forêt. C'est ce milieu qui souffre le plus du piétinement et de la fréquentation à répétition car la végétation y est fragile, elle pousse dans des conditions difficiles et se développe avec lenteur. Ces plantes souvent protégées mettent parfois plusieurs dizaines d'années pour coloniser une zone. Malheureusement, leur dégradation peut, a contrario, être très rapide.

• FAVORISER LA DUNE ET SE PRÉPARER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les mosaïques d'habitats sont plus à même de réagir et d'assurer une résilience forte face aux aléas littoraux (érosion marine, submersion, etc.) en évoluant au fil des événements naturels.

Gestion durable des milieux dunaires : une succession d'habitats à préserver



• CHANGER DE REGARDS SUR LES DUNES

Sur le littoral atlantique, la dune fait partie du patrimoine historique, naturel et touristique. L'ONF met en place des actions d'information et de sensibilisation (panneaux explicatifs, formations, animations, création de cartes touristiques, etc.) pour rappeler au plus grand nombre les règles à respecter pour contribuer à la préservation de ce milieu très fragile et utile à tous.

L'abattage de cyprès à proximité de la dune mobile a des conséquences au niveau paysager. Ces travaux laissent de grandes trouées de sable nu temporairement... car pas à pas, les dunes, et la végétation qui les accompagnent, reprennent leur place. L'ONF encourage chacun à respecter les cheminements afin de permettre à la végétation dunaire de recoloniser ces espaces et la flore qu'ils abritent ! Voici quelques exemples d'espèces spécifiques aux milieux dunaires, espèces qu'on retrouve en forêt domaniale du Pays de Monts : Linaire des sables (*Linaria arenaria*), Lis maritime (*Pancratium maritimum*), Œillet des dunes (*Dianthus gallicus*) – en photo ici, Cynoglosse des dunes (*Omphalodes littoralis*).



PARTENAIRES DE L'OPÉRATION :



Un dispositif du plan



La forêt nous protège... Ensemble, protégeons-là !

Vos contacts presse ?

Guillaume SIMON

Technicien forestier territorial, Forêts domaniale du Pays de Monts et Noirmoutier,
ONF Pays de la Loire

guillaume.simon@onf.fr / 06 25 67 33 25

Gwenael LANDAIS

Technicien forestier territorial, Forêt domaniale du Pays de Monts,
ONF Pays de la Loire

gwenael.landais@onf.fr / 06 26 28 50 07

Valentin METEREAU

Chef de projet Pôle littoral (Bretagne, Pays de la Loire, Charente-Maritime),
ONF Pays de la Loire

valentin.meterau@onf.fr / 06 18 50 43 39

